



SPORTS, LOISIRS &
VACANCES ADAPTES

PROJET ASSOCIATIF

2022-2027

ASSOCIATION NOUVEL ENVOL

Validé : 14/04/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRESENTATION DE NOUVEL ENVOL	3
1.	Identification	3
2.	Historique	3
3.	Mission et Objectif	3
4.	Les membres	4
5.	Principes et valeurs	5
6.	Organigramme	5
2.	EVALUATION DU PROJET 2015-2020.....	6
1.	Méthode	Erreur ! Signet non défini.
2.	Bilan du Projet Associatif 2015-2020	Erreur ! Signet non défini.
3.	ORIENTATIONS POUR 2022-2027	9
1.	Présentation des orientations	9
2.	Nouvelles orientations, nouveaux projets	10
4.	ACTIONS	10
1.	Sport	10
2.	Loisirs	11
3.	Vacances	12
5.	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	13
1.	Le Conseil d'Administration	13
2.	Les salariés	13
3.	La vie associative	13
4.	Les équipements	13
5.	Les moyens financiers	14
6.	La communication	14

1. PRESENTATION DE NOUVEL ENVOL

1. IDENTIFICATION

Nouvel Envol est une association de droit local inscrite au tribunal de Strasbourg. Elle sise au sein de la faculté des sciences du sport de l'Université de Strasbourg au 22 rue René Descartes 67000 Strasbourg. Elle dispose de locaux (bureaux) au 15 rue de l'Industrie à Illkirch-Graffenstaden.

L'association a pour objet de promouvoir et rendre accessible aux personnes en situation de handicap, les activités physiques et sportives, les loisirs, la culture et les vacances. Ses moyens d'actions sont notamment : la mise en place d'activités physiques et sportives régulières, l'organisation de sorties de loisirs et culturelles ponctuelles, l'élaboration de séjours vacances adaptés, l'accompagnement individuel en milieu ordinaire, des actions de communication et de sensibilisation afin de faire connaître ses activités. Dans tous les cas, l'association ne poursuit aucun but lucratif, politique ou religieux.

Elle a été reconnue d'intérêt général.

Elle dispose d'un agrément Sport délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS – nouvellement DRAJES). Elle est affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) et membre de la Ligue du Sport Adapté Grand Est (SAGE).

Elle est immatriculée en tant qu'opérateur de tourisme et possède l'agrément vacances adaptées organisées. Elle est membre de l'Union National de Associations de Tourisme.

Nouvel Envol est également membre de la Ligue de l'Enseignement du Bas-Rhin.

2. HISTORIQUE

L'association Nouvel Envol a été fondée en 1987 par des étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), option Activités Adaptées. Leur objectif était de créer ensemble une structure permettant d'élaborer des temps et des supports d'activités, en fonction des désirs et compétences de chacun.

Depuis 2004, l'association s'est professionnalisée et s'est étendue. Elle compte aujourd'hui 8 salariés permanents, parmi lequel 6 titulaires d'un diplôme en activités physiques adaptées spécialisés dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Elle compte également dans ses effectifs plusieurs salariés en CDD. Elle est forte d'une cinquantaine de bénévoles : professionnels du secteur médico-social, parents, étudiants, partenaires,...

3. MISSION ET OBJECTIF

L'association Nouvel Envol regroupe des bénévoles et salariés qui œuvrent pour l'épanouissement des personnes en situation de handicap intellectuel et troubles associés dans les activités sportives, de loisirs et de vacances.

Les actions de l'association s'adressent à des personnes de tout âge, présentant tous types de déficiences, et vivant ou non en institution spécialisée.

L'association Nouvel Envol adapte ses interventions aux demandes et besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille. Elle intervient dans tous les domaines qui favorisent l'accès de ces publics aux activités sportives et de loisirs (en milieu associatif ordinaire et spécialisé, dans les écoles...).

Concrètement, elle s'appuie sur une équipe de salariés spécialisés dans le sport et le loisir adapté, soutenue par des bénévoles, qui accompagne individuellement les publics et propose :

- l'accès à la pratique sportive sous différentes formes ;
- des entraînements réguliers et un accompagnement pour les sportifs qui souhaitent s'engager dans une pratique compétitive ;
- des évènements sportifs de loisirs ou de compétition permettant de promouvoir la pratique sportive à destination de tous, et de favoriser le changement des représentations sur le handicap ;
- des séjours vacances adaptées à destination de publics adultes ;
- des sorties loisirs pour des adultes ;

- l'appui à d'autres associations ou collectivités, notamment dans l'accompagnement d'enfants en centre de loisirs.

Elle recherche autant que possible l'intégration de ses publics dans les activités des clubs et associations sportives ou de loisirs ordinaires existantes.

L'association Nouvel Envol œuvre pour la reconnaissance d'une place à part entière des personnes en situation de handicap intellectuel et troubles associés dans les schémas publics sportifs ; et cherche à la développer.

En ce sens, elle fait de l'intégration en milieu ordinaire sa priorité. Elle plaide pour l'accompagnement des publics en situation de handicap physique et intellectuel ainsi que pour l'accessibilité technique et financière des pratiques.

4. LES MEMBRES

L'association se compose de membres actifs, de membres usagers, de membres bienfaiteurs et de membres d'honneur.

Les membres actifs sont des bénévoles investis au conseil d'administration ou dans l'accompagnement des membres usagers de manière régulière ou ponctuel sur diverses activités.

Les membres usagers sont des personnes de tous âges en situation de handicap intellectuel ou atteintes de troubles psychiques pouvant bénéficier des activités organisées par l'association. Ils sont aussi en tant que personne morale des établissements et des services relevant du secteur médico-social, bénéficiant des prestations de l'association.

A travers ses différentes actions, l'association touche un public très hétérogène tant par l'âge que par l'autonomie ou par l'environnement dans lequel il évolue.

Les projets d'accompagnement sont mis en place en lien avec les familles, les tuteurs et les établissements médico-sociaux.

5. PRINCIPES ET VALEURS

L'association Nouvel Envol défend un ensemble de **valeurs** (représentées dans des cercles) qui ont pour **finalité** l'épanouissement de la personne accueillie (représenté dans des hexagones).



6. ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION (13 membres) :

- 1 PRESIDENT
- 1 VICE PRESIDENT
- 1 SECRETAIRE
- 1 SECRETAIRE ADJOINT
- 1 TRESORIER
- 8 membres du conseil d'Administration

DIRECTION (CDI 35h)

Service "SPORT ADAPTE"
 Responsable - Chargé de projet (CDI 35h)
(Gestion du service + interventions sportives)
 Educateur sportif (CDI 35h)
(Interventions sportives)
 Stagiaires, Services civiques bénévoles

Service "SORTIES WEEK-ENDS"
 Responsable - Chargé de projet (CDI 35h)
(Gestion du service + intervention sportive)
 Salariés
(accompagnateurs des sorties)
 Bénévoles
(accompagnateurs des sorties)

Service "VACANCES ADAPTEES"
 Responsable - Chargé de projet (CDI 35h)
(Gestion du service)
 Lise DELMAS - Chargée projets (CDI 35h)
(Chargé de mission + interventions sportives)
 Salariés saisonniers (CEE)
 Service civique - stagiaires

Service ADMINISTRATIF
 Comptable (CDI 35h)
 Assistante admi. (CDD 35h)

Accompagnement ALSH
 Animatrice spécialisée (CDD 5h)

Projets loisirs
 Anim. Educ. Spé. Chargée de projet (CDD 35h)
 Animatrice spécialisée (CDD 18,5H)
 Animatrice spécialisée (CDD 2H)
 Animateur spécialisé (CDD 12,5H)
 Animateurs spécialisés CEE (ponctuels)

Actuellement, l'association est structurée en 3 pôles principaux, chacun d'entre eux étant coordonné par un chargé de projet :

- Le pôle « SPORT », qui rassemble l'ensemble de nos activités sportives, compétitives et de loisirs, ainsi que l'organisation des événements de l'association (compétitions, manifestations diverses...);
- Le pôle « LOISIRS », qui regroupe les sorties de loisirs organisés à destination de nos membres ;
- Le pôle « SEJOURS », qui regroupe l'organisation des séjours VAO et des animations estivales.

Ces 3 pôles travaillent en lien avec le service « administratif » et sont coordonnés par la directrice de l'association.

Actuellement, les projets en développement ne sont pas systématiquement rattachés à un service. Un travail est entamé sur la structuration de l'association, ceci dans le but de s'adapter aux évolutions récentes et à venir.

2. EVALUATION DU PROJET 2015-2020

L'évaluation doit être un outil utilisé pour déterminer la qualité du service rendu aux usagers. Il est nécessaire de déterminer les axes de cette évaluation en choisissant les indicateurs de réussite. La question de la qualité et de son maintien est primordiale. Les questionnaires de satisfaction à destination des usagers et leurs familles seront en ce sens développés et améliorés. Pour chaque activité un bilan sera effectué par son responsable, pour cela des outils seront développés par les responsables des services. Ces bilans seront globaux mais aussi individuels pour certaines activités. Ils seront communiqués aux usagers, et/ou à leur famille/tuteur, et/ou à leur établissement d'accueil.

L'équipe de salariées, sous la responsabilité de la directrice, devra réaliser un rapport d'activités, intégrant les éléments d'auto-évaluation. Le rapport annuel d'activités liste les actions menées par l'association en les regroupant par types : sport, loisirs et vacances. Une lecture par secteur est utile à l'analyse des évolutions et pour définir des indicateurs de bilan quantitatif en lien direct avec les axes du projet. Pour se donner des objectifs en termes de développement quantitatif, il est nécessaire de réaliser une synthèse des données et de trouver une qualification de celles-ci en rapport avec la base de valeurs que se donne l'association au travers de son référentiel.

Ces indicateurs et ces rapports seront examinés et validés en Assemblée Générale.

Ces deux types de regard sur l'avancement des activités constitueront les outils pour rendre compte de la bonne réalisation des activités, de l'utilisation adéquate des fonds auprès des financeurs.

1. METHODE

Ce Projet Associatif est développé sur la base

- des réalisations des objectifs décrits dans le Projet Associatif 2015-2020. Les objectifs atteints, en cours d'accomplissement ou encore à développer ont été revus pour chacun des secteurs d'activité sports, loisirs et vacances adaptées par les équipes de professionnels et les membres du CA
- des rapports d'activité annuels

- des retours des usagers, des familles/tuteurs et des établissements spécialisés accueillant les usagers

Cette évaluation permet de mettre en avant des orientations principales pour la période à venir.

2. BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2015-2020

– Evolution de Nouvel Envol

L'accroissement de l'activité et de la demande est traduit par l'augmentation des chiffres entre 2016 et 2019.

	Nombre de salariés CDI de l'association	Nombre d'adhérents	Nombre de personnes pratiquant une activité sportive	Nombre de personnes accompagnées en séjours	Nombre de semaines de séjours
2016	5	404	233	386	50.5
2019	7	543	174	472	65

– Pendant la pandémie en 2020

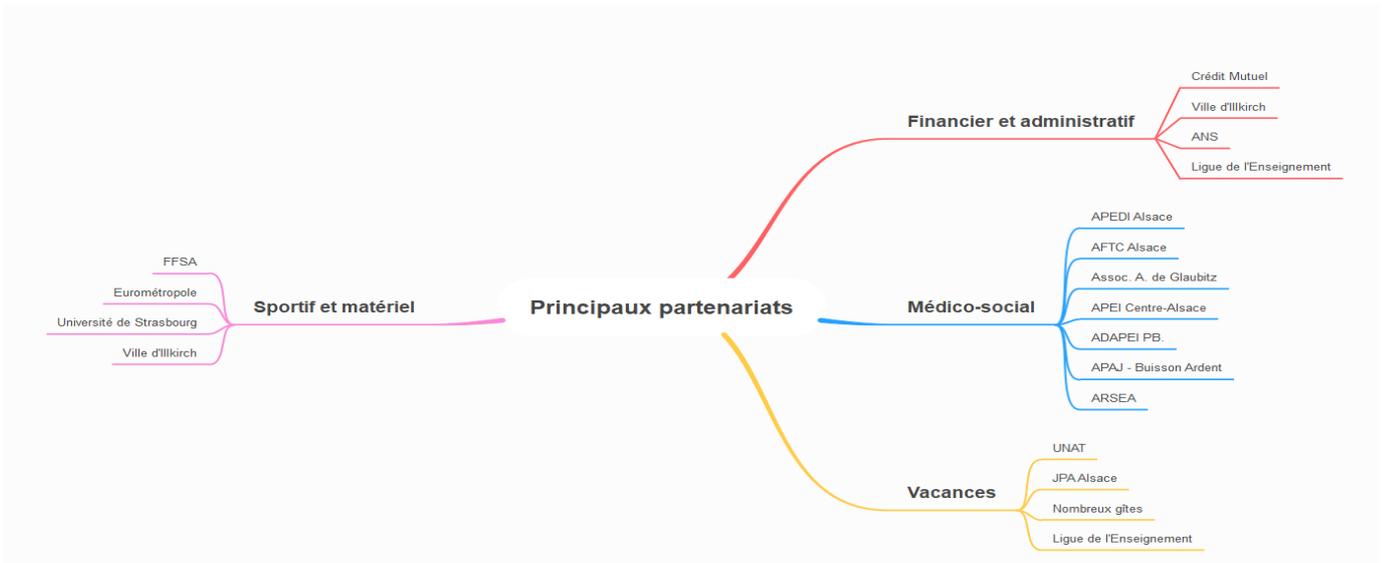
Dès le début de la pandémie de Covid 19, l'association a démontré sa flexibilité en proposant de nouvelles solutions de loisir bénéficiant à 245 personnes en situation de handicap intellectuel, en collaboration avec de nombreux partenaires. Les contraintes sanitaires mises en place par la DGCS n'ont pas permis de réaliser les programmes d'activités définis à l'origine. Ainsi par exemple, des séjours ont été créés en partenariat avec des établissements, regroupant uniquement des résidents de la structure. Un programme d'activité et sorties à la journée a aussi été proposé et des interventions directement au sein des ESMS ont été mises en place

– Principaux enseignements

Le bilan 2015-2020 fait état d'une forte demande pour les activités proposées par Nouvel Envol. Les inscriptions aux activités sont rapidement complètes, des listes d'attente sont parfois mises en place. Ceci traduit que l'offre correspond à une demande réelle et importante. La fidélité des usagers, dont certains sont membres de Nouvel Envol depuis plus de 10 ans, démontre que la qualité de l'accompagnement est reconnue et appréciée. Le lien de confiance et de proximité est l'un des points forts de l'association.

Le bilan souligne également la tension dans le recrutement des professionnels qualifiés pour encadrer les activités. Ce contexte justifie l'orientation choisie de prioriser le maintien des activités existantes, avec un développement prenant en compte les ressources humaines.

Ce bilan permet également de mettre en avant le développement et la consolidation des partenariats de l'association, indispensables à son fonctionnement.



3. ORIENTATIONS POUR 2022-2027

1. PRESENTATION DES ORIENTATIONS

Orientations

- Maintenir un accompagnement de qualité et de proximité,
- Être ouvert à un large public (personnes en situation de handicap intellectuel (jeunes et également âgées), personnes cérébrolésées, personnes ayant des troubles psychiques, autistes, personnes polyhandicapées...),
- Intégrer autant que possible le projet individuel des personnes accompagnées,
- Développer le lien avec les familles, les tuteurs et les structures d'accueil des usagers, pour une meilleure compréhension de leurs besoins,
- Être présent dans les événements organisés par les collectivités, pour une meilleure inclusion,
- Continuer à proposer et améliorer les formations spécifiques pour développer les compétences des professionnels amenés à interagir avec les usagers de l'association.
- Réfléchir à l'évolution de l'association dans les différents secteurs possibles (jeunes, différents secteurs territoriaux, nouvelles formes de projets etc.).

Moyens matériels

- Améliorer et créer des outils de gestion
- Investir pour mieux se développer
- Améliorer la communication

Moyens financiers

- Faire des campagnes d'appel aux dons
- Rechercher des financements privés
- Développer les emplois aidés

Moyens humains

- Continuer à organiser et structurer l'équipe salariée
- Continuer le travail en commission engagé par le CA
- Mobiliser les bénévoles
- Améliorer les process de recrutement

2. NOUVELLES ORIENTATIONS, NOUVEAUX PROJETS

Plusieurs directions sont possibles pour l'association. Différentes orientations pourront être envisageable pour la suite, parmi lesquelles :

- Développement d'un secteur « jeunes » : la majorité de nos activités s'adressent actuellement à des personnes adultes. Toutefois, la demande pour l'accompagnement de mineurs se fait régulièrement ressentir. Aussi, dans une optique de développement, l'association pourra s'orienter vers l'ouverture d'un secteur « jeunes » et le développement de ses activités pour les mineurs.
- Secteurs territoriaux : Nos activités sont actuellement concentrées sur l'Eurométropole de Strasbourg. Il existe à ce jour une forte demande et une offre relativement restreinte sur d'autres bassins de vie d'Alsace (secteur Sélestat, Haguenau, Colmar etc.). Un développement de nos activités sur ces secteurs peut également être une option pour la suite.
- Nouvelles formes de projets : De plus en plus, de nouvelles demandes ont été observées (cette tendance étant accentuée depuis la pandémie). De ce fait, un élargissement de nos prestations pourrait également être envisagé pour la suite (développement notamment de l'offre de loisirs, d'un secteurs culturel etc.).

4. ACTIONS

1. SPORT

L'objectif du service est de permettre aux personnes en situation de handicap intellectuel et troubles associés de pratiquer une activité physique et sportive comme tout un chacun, en leur proposant un panel d'activités différentes répondant aux besoins de tous. Ainsi différentes actions sont à mener :

Proposition d'une offre adaptée aux souhaits et besoins, dépassement de soi et inclusion

- Maintenir la pratique sportive régulière de nos publics en assurant le suivi des pratiquants en lien avec leur projet personnalisé et avec les partenaires (clubs sportifs, familles, tuteurs, établissements,...)
- Développer de nouveaux projets répondant aux besoins de notre public, en diversifiant les propositions : nouveaux créneaux d'activité régulières, nouvelles disciplines, activités de loisirs , organisation de compétition,
- Développer les interventions en établissements afin de toucher davantage de personnes et de nouveaux pratiquants, et de sensibiliser au sport adapté ;
- Donner la possibilité de participer aux compétitions en proposant des entrainements développant toutes les capacités des sportifs ; Les accompagner dans les compétitions de leurs choix ;
- Participer aux journées découvertes et compétitives organisés par le CDSA ou la ligue SAGE, et d'autres organisateurs (dans la cité pour les pratiquants réguliers mais aussi les nouveaux qui souhaitent découvrir) pour favoriser la rencontre et le dépassement de soi ; augmenter le nombre de licenciés FFSA ;Se saisir des opportunités du calendrier sportif national et international pour enrichir la pratique des membres.

- Favoriser l'accès à la pratique sportive des personnes les plus éloignées du sport et n'ayant pas accès facilement à la pratique sportive par l'absence d'offre adaptée à leur situation, grâce aux actions de sensibilisation, aux journées découverte et à la mise en place de nouveaux partenariats ;

Moyens

- Promouvoir la pratique du sport adapté et valoriser les compétences spécifiques des éducateurs APA de l'association. Continuer à informer sur la nécessité de salariés spécifiquement formés à l'activité physique adaptée.
- Développer les moyens de l'association (Humains, matériels et financiers) pour répondre à la forte demande et mettre en place des actions pérennes ;
- Participer à la formation des futurs éducateurs sportifs en créant des projets communs et en accueillant des stagiaires. Garder le lien privilégié avec la formation du DEUST Sport Adapté. Continuer à se placer en support au développement de projets par les étudiants ;
- Renforcer notre réseau afin de pouvoir orienter les personnes que nous ne sommes pas en mesure d'accompagner dans leur pratique sportive (FFSA, autres clubs).

2. LOISIRS

Donner accès aux activités de loisirs aux personnes en situation de handicap est primordial pour favoriser l'inclusion, le lien social, le bien-être, l'épanouissement et pour lutter contre l'isolement.

Nouvel Envol organise des sorties loisirs les week-ends pour des adultes (sorties à la journée ou demi-journée, soirées, week-ends complets). La demande étant très forte et les sorties appréciées, l'association souhaite pouvoir y répondre, ainsi elle souhaite :

- Développer les sorties les week-ends en proposant un programme varié et étoffé (type d'activité, durée, tarif...) ;
- Recenser les envies des usagers pour qu'ils soient acteurs de leurs loisirs et que les propositions soient adaptées aux souhaits du plus grand nombre ; proposer des projets spécifiques pour des groupes de personnes et ouvrir la possibilité à de sorties « sur mesure » ;
- Améliorer la communication des événements en créant un programme et plus clair accessible – rédiger en FALC ;
- Mettre en place un règlement et des conditions de participation facilitant la gestion des inscriptions ; consolider les conditions de vente ;
- Etudier les possibilités de financements de ces activités pour les rendre viables et pérennes ;. Pour les rendre plus accessibles financièrement, informer les personnes pouvant bénéficier des aides ANCV et MDPH ;
- Maintenir et développer la participation des bénévoles en clarifiant leur rôle et leurs possibilités d'intervention ;

- Travailler avec les associations partenaires et les collectivités locales pour promouvoir l'intégration des enfants dans les structures de loisirs existantes.

3. VACANCES

Depuis 2004, Nouvel Envol propose à ses différents partenaires des séjours adaptés durant les périodes de vacances. Ces séjours accueillent des adultes en situation de handicap intellectuel. Ils se déroulent surtout durant la période estivale.

L'association est immatriculée au registre français des opérateurs de tourisme et dispose d'un agrément vacances adaptées organisées, elle est membre de l'Union Nationale des Associations de Tourisme.

Le savoir-faire et la qualité des offres attirent de plus en plus de public, le service a connu un développement très important ces dernières années. A ce jour l'association a consacré peu de moyens humains et financiers à la communication. Il est donc clair qu'il existe une véritable demande et que Nouvel Envol a les compétences pour cet accompagnement.

Nouvel Envol souhaite donc maintenir ses propositions de séjours de qualité et développer les séjours adaptés à travers différentes actions :

- Continuer à proposer des séjours variés sur la période estivale et hivernale, s'adressant à tous les publics (autonomie faible, moyenne, bonne, très bonne) ;
- Développer les séjours sur d'autres période pour diversifier l'offre et donner des possibilités toute l'année (séjours de répit, longs WE, projets innovants etc...). Développer les séjours spécifiques pour les établissements (séjours à la carte) ;
- Investir dans des outils de gestion facilitant le travail des salariés et permettant une meilleure organisation ;
- Maintenir et développer les partenariats avec les établissements médico-sociaux de la région ;
- Maintenir un service de proximité, proche des familles et de l'entourage des personnes accompagnées ;
- Développer le programme des séjours en tenant compte des souhaits des personnes accompagnées et de leur entourage (environnement, distance au lieu de séjour,...) – leur donner la possibilité de de s'exprimer sur leurs souhaits ;
- Structurer le service afin de répondre aux problématiques organisationnelles, de recrutement et de suivi ;
- Pérenniser les actions de formation des animateurs et maintenir la qualité des formations actuellement mises en place.

5. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration compte actuellement 13 membres qui se réunissent régulièrement afin de délibérer et prendre les décisions assurant la vie associative et statutaire.

Pouvant accueillir jusqu'à 15 membres, il souhaite étoffer son équipe avec des profils variés. La réflexion doit être poursuivie pour savoir comment attirer de potentiels administrateurs et les fidéliser.

S'étant organisé en commission pour travailler en petit groupe avec les salariés sur différents thèmes, il souhaite poursuivre ce mode de fonctionnement et développer de nouvelles commissions mixtes. Le conseil d'administration a également la volonté de poursuivre le travail engagé pour recentrer les fonctions des administrateurs.

Il souhaite aussi inclure des membres usagers et des parents dans les réflexions de l'association.

2. LES SALARIES

L'équipe salariée, actuellement au nombre de 7 personnes en CDI, travaille au quotidien pour faire vivre les projets de l'association. La fidélisation des salariés est l'un des objectifs de l'association, qui tient à cœur de maintenir la compétence et l'expertise de l'équipe au service des personnes accompagnées.

Il est important de continuer à organiser et structurer l'équipe salariée. Des outils de gestion RH ont été mis en place de par l'évolution constante de l'équipe, outils qu'il faudra veiller à développer pour assurer : le suivi des salariés, la formation, les évolutions et une bonne organisation.

3. LA VIE ASSOCIATIVE

L'association compte chaque année entre 50 et 100 bénévoles (une vingtaine de personnes actives régulièrement, le reste des bénévoles étant présents ponctuellement sur une manifestation). Ils interviennent principalement lors de manifestations organisées par l'association et pour accompagner les publics dans certaines activités.

L'objectif est de poursuivre la mobilisation des bénévoles en créant des partenariats et en fidélisant.

Une réflexion va être menée pour organiser des événements de vie associative permettant à chacun, bénévoles, usagers, parents,... de s'exprimer et vivre des moments conviviaux.

Il est important que l'association vive par ses membres et que ces derniers puissent s'investir dans la vie associative malgré la présence de salariés.

4. LES EQUIPEMENTS

Les activités de l'association ayant connu une forte évolution, il est nécessaire qu'elle se donne des moyens matériels afin de poursuivre son développement et continuer à assurer son fonctionnement. L'association doit déménager en 2022 suite à la vente du bâtiment qu'elle occupe jusqu'à présent. La recherche de nouveaux bureaux sera l'occasion d'optimiser l'espace de travail aux besoins de l'équipe.

L'association doit également améliorer et créer des outils de gestion, et notamment s'approprier des logiciels pour faciliter la gestion quotidienne des activités.

Ainsi, elle souhaite investir pour mieux se développer.

5. LES MOYENS FINANCIERS

Nouvel Envol, de par le développement de ses activités et la forte demande, doit veiller à ses finances pour assurer la pérennité de ses actions. Ainsi, elle s'est fixé divers objectifs :

- Maintenir les partenaires financiers existants en assurant une communication active et des bilans réguliers ;
- Diversifier ses ressources : élaborer des campagnes de dons, répondre à des appels à projets, recherche de fonds... ;
- Poursuivre les demandes de subvention publique pour continuer à faciliter l'accès financier aux activités ;
- Poursuivre sa réflexion sur la politique tarifaire ;
- Développer le mécénat, autant pour un soutien matériel que financier ;

La mise en place d'une comptabilité analytique permet désormais d'avoir une meilleure visibilité sur les ressources nécessaires par activité.

6. LA COMMUNICATION

Parmi les moyens importants pour asseoir l'activité de Nouvel Envol, la communication doit faire l'objet d'une grande attention. La clarification des objectifs au travers de ce projet associatif, puis la répartition des tâches de communication doit servir cette dernière.

Une communication ciblée et homogénéisée permettra une meilleure identification de l'association auprès des familles des usagers, des partenaires publics et privés et des associations partenaires.

La stratégie de communication est fixée comme suit :

- Poursuivre la structuration de la représentation de l'association dans les lieux d'échanges, de consultation, de décisions... commission départementale, maison du handicap, office des sports, CDOS...

▣ Définition des outils de communication

- Structurer les contacts avec les partenaires publics, construire un support de suivi des relations partenariales en définissant le décideur politique, l'administratif chargé du suivi, les domaines de compétences, la fréquence des contacts...

▣ Création un carnet d'adresses adapté et complet

- Renforcer la communication en direction des usagers, des familles et des établissements

▣ Objectif d'information et de notoriété

- Promouvoir les valeurs de l'association et apporter une clarté sur les actions menées, notamment auprès des financeurs potentiels

☒ Objectif d'image

- Améliorer l'identité visuelle de l'association (logo, signature) pour la rendre plus visible et plus attractive
- Développer notre présence sur les réseaux sociaux afin de se faire connaître de davantage de personne (et notamment des bénévoles et potentiels salariés saisonniers) ;
- Faire connaître nos activités par le biais des médias grands publics (radio, journaux etc.) ;
- Renforcer les interventions au sein des formations du secteur du sport, du social ou de la santé.